

CREF

Comité de recherche sur l'emploi de la force

Contexte

Depuis toujours, l'intervention policière implique, selon les circonstances, le recours à la force. Ce genre d'évènements se retrouve fréquemment dans diverses procédures judiciaires et quasi judiciaires, ainsi que dans les médias. Pour les policières et policiers, le stress d'une intervention de crise devient plus important par la suite qu'au moment même de l'évènement. Ce n'est pas normal! Pourrions-nous également formuler des recommandations à ceux qui nous jugent? N'avons-nous pas l'expérience du terrain? Pourquoi ne pas utiliser notre expertise pour s'entraider et s'assurer de toute la confiance nécessaire dans nos interventions et avoir cette même confiance pour répondre de nos actions? Eh bien, le Comité de recherche sur l'emploi de la force (CREF) a été mis sur pied pour apporter des solutions à cette problématique.

Mission

Notre objectif consiste à analyser l'ensemble des jugements rendus par des tribunaux judiciaires et quasi judiciaires concernant l'emploi de la force. Le résultat de ces analyses nous permettra de sensibiliser nos policières et policiers aux risques inhérents à certaines pratiques. Dans le cadre de cette démarche, nous verrons également à faire la promotion de nouvelles stratégies d'interventions par la recherche de solutions applicables par la police et acceptables par les tribunaux. De cette façon, nous favoriserons une meilleure compréhension entre les acteurs interpellés par les enjeux concernant l'emploi de la force.

Comité

Le comité est coordonné par le vice-président à la Discipline et à la déontologie de l'APPO, assisté de trois (3) directeurs syndicaux, ainsi qu'une collaboration étroite avec nos délégués moniteurs en emploi de la force. Le comité sera appuyé par des personnes-ressources, notamment des avocats spécialisés en droit du travail et en droit criminel, criminologues, ainsi que d'autres intervenants syndicaux membres du Cercle des représentants de la défense des policiers (CRDP).

Concertation

Les travaux du CREF peuvent nécessiter une concertation avec différents intervenants en lien avec la problématique concernant l'usage de la force, soit :

- Divers comités sur la formation, les équipements et celui de la Santé et sécurité du travail à la Sûreté du Québec;
- L'École nationale de police du Québec;
- Le Commissaire et le Comité à la déontologie policière;
- Toutes les autres institutions pouvant être interpellées sur ce sujet.

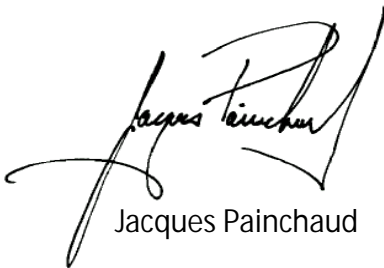
Colloque

Les réunions, les rapports, les conférences et les recommandations du CREF seront présentés dans le cadre des colloques du CRDP.

Début des travaux au CREF

Le projet de mise sur pied du Comité de recherche sur l'emploi de la force a débuté au cours du mois de février 2012. Les directeurs ayant siégé aux réunions avec moi sont MM. Chrystian Leclerc, Roger Dubé, Stéphane Trottier, Alphé Simard et Charles Hopson.

Le vice-président à la Discipline et à la déontologie,



Jacques Painchaud